

MADAME / MONSIEUR (FAMILLE
DES RESIDENTS)

N/Réf. : 041/2020-SB/TS

Châtillon sur Indre, le 19 juin 2020

Objet : Visites aux résidents de l'EHPAD/ USLD

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce de Monsieur le Président de la République, je vous informe que l'établissement met en place un déconfinement sécurisé.

Concrètement, cela signifie que vous pourrez, à compter du 29 juin 2020, rendre visite à votre proche sans prise de rendez-vous 7 jours sur 7 entre 13h00 et 17h00. Les dépôts de linge auront lieu sur la même plage horaire.

Toutefois, le danger épidémique n'étant pas encore totalement écarté, les mesures de sécurité suivantes devront être rigoureusement observées :

- Port d'un masque chirurgical par chaque visiteur;
- Lavage des mains à l'entrée dans le bâtiment au moyen d'une solution hydro alcoolique;
- Respect d'une distanciation d'au moins un mètre avec les autres personnes.
- Limitation à 2 visiteurs si la visite a lieu dans le bâtiment mais pas de limitation pour les visites à l'extérieur des bâtiments. Vous serez alors invité(e) à signer un engagement de respecter les mesures barrières avant chaque visite.

Ces mesures d'assouplissement ne sont possibles qu'en raison de l'absence de cas avéré ou même suspecté de COVID19 au sein de l'établissement. Si un tel cas venait à être identifié dans les prochains jours, les visites "libres" seraient à nouveau suspendues, conformément aux directives ministérielles.

Il est de la responsabilité de chacun, résident ou visiteur, d'éviter cette situation par un respect strict des mesures barrières précédemment décrites.

Certain de votre compréhension je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur,

signe

S. BARRAT